

*Réunion extraordinaire des Ministres d'Afrique centrale préparatoire aux différentes COP en 2022 (climat, biodiversité et CITES) sur la lutte contre les crimes qui portent atteinte à l'environnement*

*Kintélé, Congo - 28 au 30 septembre 2022*

---

*Segment des Experts*



**Allocution de Monsieur Hervé Martial MAÏDOU**

**Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**

Excellence Madame la Ministre de l'Economie Forestière ;

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de la Délégation de l'Union Européenne en République du Congo ;

Excellence Monsieur le Commissaire en charge de l'Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Développement rural de la CEEAC ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;

Monsieur le Directeur Régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de prendre la parole en cette circonstance qui nous réunit aujourd'hui à Kintélé au Congo pour la préparation des positions communes des pays membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) pour les différentes Conférences des Parties sur le Climat, la Biodiversité et CITES.

Tout d'abord je voudrai adresser ma gratitude à l'endroit de la République du Congo et particulièrement à Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Denis SASSOU NGUESSO, qui a toujours considéré la conservation et la gestion durable des Forêts et de l'Environnement du Bassin du Congo comme une priorité de sa politique globale et en son Gouvernement qui a accepté et autorisé que ces assises se tiennent à Kintélé en République du Congo.

Mesdames et messieurs chers experts en vos rang et grades respectifs.

Il y a environ deux mois nous étions à Libreville lors de la 19<sup>ème</sup> réunion des parties du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC), où vous aviez apporté d'importantes contributions pour le fonctionnement de la COMIFAC et le plaidoyer en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour la gouvernance de nos forêts. Nous voici désormais à Kintélé, mais cette fois avec un panel élargi d'expertises où nous devons poursuivre ces différentes réflexions sur les positions communes de nos pays et de notre sous-région par rapport aux prochaines sessions de négociation.

Au regard de l'agenda, vous aurez à examiner en deux jours beaucoup de points en si peu de temps, en vue de soumettre à l'approbation des Ministres, les éléments essentiels qui caractériseront l'intérêt de notre sous-région et pour le bien être de nos communautés.

Je sais que la tâche n'est pas aisée, mais je vais vous recommander de bien analyser les points inscrits à l'ordre du jour en tenant compte d'une harmonisation nécessaire qui devra se faire avec le groupe africain et les autres groupes de négociation, mais surtout tenir compte des spécificités de notre sous-région et des options de développement possibles à envisager qui ne doivent pas trébucher face aux mutations en cours.

Aussi, je vais exhorter les Etats des pays membres de la COMIFAC à donner désormais un peu plus de moyens pour une participation efficiente de nos experts dans ces différentes sessions de négociations afin de ne pas rater certaines opportunités car souvent, ce sont les mêmes négociateurs qui accompagnent en même temps les ministres dans les discussions bilatérales alors que ces experts doivent également participer dans plusieurs autres sessions où les décisions se prennent.

C'est là où nous devons nous organiser pour que les équipes nationales de négociation soient étoffées par rapport aux différentes thématiques à débattre afin de permettre au sein de nos groupes de négociation d'avoir assez de représentativité pour les différentes thématiques abordées pour mieux soutenir nos positions communes. Pour cela, un effort reste encore à faire au niveau des pays qui doivent désigner et supporter la prise en charge des experts qualifiés en nombre suffisants.

Avant de finir mes propos, je voudrai adresser mes remerciements aux partenaires habituels qui ont su accompagner la COMIFAC lors des précédentes négociations. La COMIFAC reste ouverte à d'autres partenaires qui aimeraient s'ajouter pour soutenir cet effort car le rôle indéniable de nos forêts n'est plus à démontrer par rapport aux services écosystémiques rendus au niveau planétaire. Si nous ne soutenons pas la préservation de ces forêts, le monde entier en subira les conséquences comme l'on peut constater sous d'autres cieux. Nous savons tous que la forêt amazonienne qui était réputée « premier poumon vert » mondial n'assume plus véritablement le rôle de séquestration de carbone, mais bien au contraire les forêts du Bassin du Congo et les tourbières selon les dernières publications

scientifiques sont en train de prendre cette réputation à cause des efforts de conservation engrangés par les pays du Bassin du Congo.

Je profite de cette occasion pour adresser ma gratitude à l'ONUDC et à l'Union européenne qui ont travaillé ensemble avec la COMIFAC et qui ont contribué à l'organisation de la présente rencontre de kintélé. Nous souhaitons avoir beaucoup d'autres partenaires autour de ce massif forestier et surtout beaucoup de financements en vue de sa sauvegarde.

Vive la coopération internationale

Vive la COMIFAC et ses pays membres

Je vous remercie.